

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 872

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

"Je ne veux pas voir une fête qui dépare!"

Charlie-Hebdo publiait chaque semaine "les couvertures auxquelles vous avez échappé cette semaine". La Suisse a échappé cette année à deux commémorations du 1^{er} Août qui ont paru de trop mauvais goût à certains.

Le conseiller d'Etat Benjamin Hofstetter, directeur de la police du canton de Berne, a été "désinvité" par les autorités de Moutier. Ce n'est pas tant qu'il s'apprêtait à tenir des propos incendiaires, mais des organisations de motards étaient résolues à lui "faire sa fête"; elles manifestaient ainsi contre un projet de loi interdisant les compétitions motorisées qui fait suite à un postulat (d'un député UDC) adopté par le Grand Conseil bernois.

A Altdorf, les autorités ont révoqué l'accord qu'elles avaient donné en vue d'accueillir la "marche étoilée" organisée par l'Office central suisse d'aide aux réfugiés. Une célébration de la fête nationale qui mêlait trop ostensiblement Suisses et étrangers et qui avait suscité des menaces.

Deux faits parmi d'autres qui témoignent de la permanence de l'intolérance dans une société qu'on croit libérale parce qu'on y loue l'Etat de droit. Les dates symboliques sont peut-être particulièrement sensibles: que l'on se souvienne du scandale qu'avait provoqué l'interview d'une jeune fille très traditionnellement non conformiste à la télévision romande, le jour de l'an. Les peurs secrètes ont le sommeil léger: un cortège de lesbiennes, à Genève, a essuyé des invectives et suscité l'indignation à l'égard de son autorisation; la joie exhubérante des Italiens dans la nuit de la victoire au Mondial 1982 a déversé un torrent xénophobe dans le courrier des lecteurs.

On connaissait déjà le refus par l'autorité étatique d'une réunion ou d'une manifestation organisée par des particuliers, ou la contre-manifestation plus ou moins destinée à interdire de parole l'adver-

saire. Nouveau et intéressant: c'est l'Etat lui-même qui est baillonné. Les autorités d'Uri croyaient bien faire en sortant des sentiers battus, elles y sont ramenées sans ménagement. Menacée d'être prise en otage par les ayatollahs du moteur, Moutier renonce et Hofstetter, qui n'est pas pour rien une incarnation du "doux" en politique, ne cherche pas l'affrontement; solution inverse de ce conflit qui avait déjà le Jura pour théâtre: en septembre 1965, lorsque le Rassemblement jurassien prétendit tenir une réunion à l'occasion de la venue de deux conseillers d'Etat bernois à Porrentruy pour inaugurer une école, la manifestation fut interdite.

C'est peu dire que les Suisses n'apprécient guère la controverse. L'affrontement fait peur. Et pourtant ce pays connaît un foisonnement de démarches alternatives, au travers d'institutions telles que la pétition ou l'initiative ou par l'organisation de groupements divers. Pour peu que l'on s'y prenne bien, des réalisations originales à l'échelle du quartier ou de la commune sont possibles. Mais gare à ne pas déranger!

L'intolérance à l'égard de ce qui est différent est le signe d'une certaine fragilité individuelle et collective. Tout l'effort de la civilisation vise à la surmonter et c'est un combat jamais définitivement gagné; il n'est pas rassurant qu'il n'ait pas même été tenté à Moutier et à Altdorf.

FB

Encore trois semaines d'été ...

... Pour *Domaine Public*, dont le prochain numéro paraîtra le 27 août et marquera la reprise du rythme hebdomadaire.

Bonnes vacances à tous.